

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, lundi 02/08/2021

Bureau Communautaire du lundi 2 août 2021 |

Le TCO étend et renforce ses dispositifs d'accompagnement en faveur d'un logement décent pour tous

Les élus communautaires se sont réunis au siège du TCO ce lundi 2 août pour un nouveau Bureau Communautaire. Ils se sont prononcés sur les 22 affaires inscrites à l'ordre du jour, parmi lesquelles : la participation du TCO au projet de Bricobus rural porté par les Compagnons Bâisseurs de La Réunion (2021-2022), la mise en œuvre du Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH) du TCO, le plan de déploiement et la convention de mise en œuvre du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), la validation du programme et du plan de financement pour la réalisation du skate-park du littoral Sud Saint-Leu, la signature de la convention avec la Caisse des Dépôts pour le financement des études liées au projet Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire lauréat du PIA plan innovation Outre-Mer, les subventions destinées aux associations dans le cadre de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV), la signature de la convention pluriannuelle de financement de l'ADEME pour la mise en œuvre d'une opération de promotion du compostage individuel, la signature d'une convention avec l'association AGAME pour la récupération et le reconditionnement d'ordinateurs et de matériels informatiques, ...

PLANIFICATION, AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

Le TCO, avec ses partenaires, s'attachent à permettre au plus grand nombre de vivre dans un logement décent. Conformément au contrat d'engagement pris avec la Fondation Abbé Pierre et aux objectifs de notre Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne, les dispositifs adoptés ce lundi 2 août 2021, visent à améliorer significativement les conditions de vie des habitants du territoire de la côte Ouest, notamment en situation précaire.

Participation du TCO au projet Bricobus Rural porté par les Compagnons Bâisseurs de La Réunion sur la période 2021-2022

Depuis 2020, les Compagnons Bâisseurs de La Réunion portent le projet Bricobus sur les 10 Quartiers Politique de la Ville (QPV) du territoire Ouest. Cette action collective, itinérante et solidaire permet de structurer des interventions techniques sur l'habitat et de repérer des familles en difficulté. L'enjeu est de travailler également en pleine articulation avec les acteurs (associations, bailleurs, action sociale,...) du territoire. Après le succès du Bricobus urbain sur les quartiers prioritaires du Port, le TCO participera financièrement à la mise en œuvre du projet Bricobus rural sur la période 2021-2022. Le Bricobus rural interviendra sur l'ensemble du territoire en plus des 10 QPV et selon la priorisation du TCO et des communes du territoire. Ce projet bénéficie des aides du plan de relance « France Relance » et des financements classiques des villes, de la CAF et de la Fondation Abbé Pierre.

Mise en œuvre du Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH) du TCO

Environ 800 logements identifiés et enquêtés par le PILHI (Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne) nécessitent une intervention. Aujourd'hui, les régimes d'aides ne sont plus adaptés aux besoins des familles de notre territoire et la chaîne opérationnelle est à l'arrêt avec des opérateurs fragilisés. C'est dans ce contexte que l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) accompagne le TCO à la création du Fonds Mutualisé pour l'Amélioration de l'Habitat (FMAH) depuis octobre 2020.

Ce fonds d'un montant de 25 millions d'euros sera financé à hauteur de 60 % par l'État, d'autres partenaires financiers ont déjà donné leur accord de principe pour apporter leur contribution, la CAF, Action Logement, la Fondation Abbé Pierre, les villes membres...

Aujourd'hui, les propositions de mise en œuvre opérationnelle (dès septembre 2021 pour les premiers dossiers « tests ») sont validées, avec notamment la mise en place d'une régie intercommunale de travaux de 3 équipes d'intervention de 5 personnes. Une première équipe sera constituée dès ce second semestre 2021.

Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARÉ) – Plan de déploiement et convention de mise en œuvre

La rénovation énergétique des logements - priorité du Gouvernement - répond à un triple enjeu : climatique, de pouvoir d'achat et de qualité de vie. Le projet national de Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARÉ) est donc pour le TCO un enjeu important, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants du territoire de la côte Ouest, notamment dans le cadre des actions de lutte contre l'habitat indigne. Concrètement, il s'agira d'informer, de conseiller, de sensibiliser et d'accompagner les ménages souhaitant s'engager dans un projet de rénovation énergétique.

Le Bureau Communautaire a voté la signature d'une convention entre le TCO et La Région Réunion qui définit les modalités d'organisation ainsi que les modalités de financement des différents actes, pour la mise en œuvre du SARÉ.

Le projet de plan de déploiement du SARÉ et le plan de financement prévisionnel de 250 000 €, ont ainsi été validés, pour une mise en œuvre dès cette année.

ÉCONOMIE ET PROMOTION DU TERRITOIRE

Validation du programme et du plan de financement pour la réalisation du skate-park du littoral Sud Saint-Leu

Le TCO poursuit l'aménagement et la mise en valeur du secteur du Four à Chaux situé à l'entrée Sud de Saint-Leu, avec la réalisation d'un skate-park neuf programmée pour 2022. Les élus du Bureau Communautaire ont opté pour des équipements de glisse qui répondent aux besoins de skateurs de tous niveaux + un pump track + deux sanitaires publics + l'éclairage solaire du site + des gradins « informels » + la végétalisation du site pour une meilleure intégration de l'équipement. Le coût total prévisionnel de 1 072 305 € TTC ainsi que le plan de financement ont été votés, dans la perspective d'obtention d'une subvention du Conseil Régional à hauteur de 50 % dans le cadre du PRR (Plan de Relance Régional).

Signature de la convention avec la Caisse des Dépôts pour le financement des études liées au projet « Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire », lauréat du PIA plan innovation Outre-Mer

Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt relatif au programme d'investissements d'avenir publié le 4 mars 2020 (par l'État, l'Agence Nationale de la Recherche et la Caisse des Dépôts et Consignations), le TCO a présenté sa candidature portant sur le projet de Campus d'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI).

Le CITI ambitionne de fédérer les acteurs de la chaîne de l'innovation autour de l'opportunité de développer de nouveaux modèles résilients, autonomes et fondés sur l'économie de la connaissance, en faisant de l'Ouest de La Réunion un territoire-laboratoire. Dans cette optique, le projet vise à regrouper les acteurs du territoire et des partenaires à l'échelle nationale dans le but de construire une plateforme de services et d'organiser un environnement idéal pour la réalisation de projets expérimentaux du territoire, notamment dans le cadre de l'Écocité.

Les projets du CITI seront construits sur la base de travaux de R&D, d'échanges avec les industriels, les associations et les maîtres d'ouvrage publics et privés et en lien avec les organismes d'enseignement et de formation.

La finalité de ces projets, qui viseront aussi bien de nouvelles opérations que des opérations existantes, sera de faire émerger un modèle économique durable et répliquable, d'améliorer le cadre de vie des habitants, la performance des services du territoire et de développer les filières économiques et l'emploi.

Par courrier du 31 mai 2021, le Premier ministre a informé le TCO que sa candidature a été désignée lauréate pour bénéficier d'une subvention en ingénierie de 100 000 €. Celle-ci servira à financer les études complémentaires permettant de déposer une candidature à l'appel à projet final prévu fin 2022, pour le « Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire ». Les élus ont donc validé le lancement de ces études. Le Bureau Communautaire a également autorisé le Président du TCO à signer la convention d'ingénierie avec la Banque des Territoires avant le 25 août 2021 et à solliciter d'autres co-financements auprès notamment de la Région Réunion (FEDER), du Département et de l'AFD.

ENVIRONNEMENT

Demande de subventions à destination d'associations dans le cadre de la Lutte Anti-Vectorielle (LAV)

Dans le contexte épidémique de la Dengue, le TCO est plus que jamais mobilisé dans la Lutte Anti-Vectorielle au côté de ses communes membres, en soutenant financièrement les actions menées par diverses structures en 2021 : sensibilisation de la population, nettoyage et embellissement de sites. Des subventions ont été attribuées (enveloppes fonctionnement maximales) aux associations suivantes : War Demain (10 000 €), Institut d'Insertion par l'Innovation (16 000 €), Union Jeunesse Réunionnaise (20 000 €) et Comité d'Insertion à la Vie Sociale de Saint-Paul (15 000 €). Le TCO participe ainsi à la création d'emplois avec 60 embauches prévues en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences).

Signature de la convention pluriannuelle de financement de l'ADEME pour la mise en œuvre d'une opération de promotion du compostage individuel

Dans le cadre de sa compétence en matière de prévention des déchets, le TCO assure la promotion des solutions de gestion de proximité des biodéchets. Le compostage individuel et la pratique du paillage au jardin font partie des solutions les plus efficaces dans ce cadre pour réduire les biodéchets des ménages. L'ADEME, consciente de l'efficacité de ces actions, accompagne financièrement les collectivités dans ces démarches. Le TCO a présenté un dossier de demande de subvention fin 2020. Une demande d'aide de 250 000 € a été formulée pour les actions menées à partir de 2021 sur une durée de 40 mois. La demande a été acceptée par l'ADEME et une convention sera donc signée pour la mise en œuvre d'une opération de promotion du compostage individuel.

RÉGIE DES PORTS

Remise à neuf de pontons sur le Port de Saint-Gilles Les Bains - Modification du plan de financement

Afin d'améliorer l'exploitation du port de Saint-Gilles Les Bains (reprise depuis le 1^{er} septembre 2019), le TCO souhaite d'une part remettre à neuf certains pontons (solutions fonctionnelles et durables pour amarrer les navires et y accéder en toute sécurité) et, d'autre part, mettre en place des pontons complémentaires (développement du port de plaisance). Montant total des travaux : 400 000 € HT, soit 120 000 € TCO + 280 000 € Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2021 de l'État. Toujours dans cette optique de modernisation, les autres pontons feront l'objet d'un second marché en 2022.

SYSTÈME D'INFORMATION

Signature d'une convention avec l'association AGAME afin de permettre la récupération et le reconditionnement d'ordinateurs ou de matériels informatiques (fonctionnels ou non)

L'association AGAME récupère et reconditionne des ordinateurs et des matériels informatiques puis les redistribue à des familles non équipées, afin de lutter contre le fossé numérique, notamment en milieu scolaire ou périscolaire. Dans le respect de l'article L. 3212-3 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), les élus du Bureau Communautaire du TCO ont validé la signature d'une convention permettant à la collectivité de céder à l'AGAME à titre gratuit du matériel informatique dont ses services n'ont plus l'emploi.



Espace presse : www.tco.re/espace-presse



Contacts presse : **Hélène Cheynet** 0692 23 59 89 • **Shantala Éthéocle** 0692 69 87 64 • **Gaëlle Arive** 0692 33 20 00



communication@tco.re



tco.reunion



@tco974



tco.agglo



TCO Agglo



TCO